



Corporation Commerciale Canadienne

Rapport financier du premier trimestre
de 2026-2027 (non audité)

Pour la période terminée
le 30 juin 2026

Canada 

Table des matières

COMMENTAIRES ET ANALYSE DE LA DIRECTION	3
SOMMAIRE.....	3
FONDEMENT DE LA PRÉPARATION ET DE LA DIVULGATION	5
STRUCTURE HIÉRARCHIQUE DES SECTEURS D'ACTIVITÉ.....	6
VALEUR DES CONTRATS SIGNÉS (VCS)	7
OPÉRATIONS COMMERCIALES (OC).....	9
RÉSUMÉ DES RÉSULTATS FINANCIERS.....	10
PRODUITS TIRÉS DES FRAIS DE SERVICE	11
FINANCEMENT DU GOUVERNEMENT	13
CHARGES D'EXPLOITATION ET FRAIS D'ADMINISTRATION	13
ANALYSE DE L'ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE.....	14
DISCUSSION SUR LE PLAN D'ENTREPRISE	15
ENGAGEMENT DE LA CCC À L'ÉGARD DE LA GESTION DU RISQUE	17
RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS	23
ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES CONDENSÉS (NON AUDITÉS)	24
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE	24
ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL	25
ÉTAT DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES	26
ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE	27
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES CONDENSÉS (NON AUDITÉS).....	28
1. NATURE, ORGANISATION ET FINANCEMENT	28
2. NORMES DE PRÉSENTATION	29
3. INFORMATIONS SIGNIFICATIVES SUR LES MÉTHODES COMPTABLES	30
4. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	31
5. CRÉANCES.....	32
6. AUTRES ACTIFS	32
7. CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER.....	32
8. PRODUITS DIFFÉRÉS.....	33
9. FINANCEMENT PUBLIC DIFFÉRÉ	33
10. OBLIGATIONS LOCATIVES.....	34
11. GESTION DU CAPITAL	34
12. GESTION DU RISQUE ET INSTRUMENTS FINANCIERS	35
13. PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES TIRÉS DE CONTRATS CONCLUS AVEC DES CLIENTS.....	39
14. AUTRES PRODUITS	40
15. CHARGES D'EXPLOITATION ET FRAIS D'ADMINISTRATION.....	40
16. OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES.....	40
17. ÉVENTUALITÉS	40

COMMENTAIRES ET ANALYSE DE LA DIRECTION

SOMMAIRE

La Corporation Commerciale Canadienne (CCC) joue un rôle essentiel en aidant les entreprises canadiennes à accéder aux marchés d'approvisionnement des gouvernements étrangers et à y réussir, grâce à son expertise spécialisée en matière de contrats de gouvernement à gouvernement (G2G).

Dans un environnement mondial marqué par un réalignement géopolitique et des perturbations dans les chaînes d'approvisionnement, le Canada fait face à une exposition accrue ainsi qu'à d'importantes possibilités. Ces forces macroéconomiques et géopolitiques accentuent la demande pour des partenariats commerciaux fiables et dignes de confiance. Le modèle d'affaires de contrats de gouvernement à gouvernement de la CCC répond directement à ce besoin grâce à une expertise contractuelle qui réduit les risques et permet aux exportateurs canadiens d'être compétitifs et de réussir sur les marchés internationaux, principalement dans les secteurs de la défense, de la sécurité, de l'aérospatiale, de l'énergie nucléaire et des technologies propres.

Les résultats financiers de la Corporation s'appuient sur la stratégie à trois piliers définie dans le Plan d'entreprise 2026-2027 (Plan) qui vise à accroître et à diversifier les échanges commerciaux du Canada en nouant de nouveaux partenariats commerciaux et en renforçant les relations existantes; à apporter de la valeur en investissant dans l'excellence opérationnelle et à renforcer l'impact de la CCC en mettant l'accent sur les considérations environnementales, sociales et de gouvernance (ESG). La CCC poursuit son initiative de transformation pluriannuelle axée sur la réorganisation des processus opérationnels de base, l'amélioration de l'efficacité opérationnelle et l'identification des possibilités de réduction des coûts. Ces efforts renforcent la capacité de la Corporation à offrir une valeur accrue aux exportateurs canadiens, tout en favorisant une organisation plus agile et axée sur les résultats, bien placée pour soutenir les objectifs du Canada en matière de commerce international et intérieur.

Compte tenu du calendrier des exigences contractuelles spécifiques et des calendriers de livraison associés, des variations significatives des revenus et des activités de la CCC sont à prévoir lorsque l'on compare des résultats d'une période à l'autre ou aux objectifs fixés dans le Plan.

Pilier 1 : Croissance

Grâce à son modèle G2G unique, la CCC appuie les priorités du Canada visant à accroître les exportations et à diversifier ses partenaires commerciaux dans trois secteurs d'activité : l'Accord sur le partage de la production de défense (APPD), l'approvisionnement et le service de maître d'œuvre international (MOI).

Pendant la période de trois mois terminée le 30 juin 2026, la CCC a aidé les entreprises canadiennes à obtenir 1,2 milliard de dollars en valeur des contrats (VCS)¹, principalement dans les secteurs d'activités de l'APPD et de l'approvisionnement. Ce résultat a dépassé l'objectif du plan d'entreprise pour la période (de 458,8 millions de dollars et 63%) et représente une augmentation par rapport aux résultats de l'année précédente (de 801,2 millions de dollars).

La CCC a également réalisé 842,4 millions de dollars en opérations commerciales (OC)², représentant la valeur des biens et services livrés dans le cadre des contrats de la CCC, principalement dans les secteurs de l'APPD et de l'approvisionnement, dans le secteur de la défense. Bien que les OC aient été inférieurs de 231,0 millions de dollars à l'objectif du Plan d'entreprise, ils ont dépassé les résultats de l'exercice précédent de 334,6 millions de dollars.

La Corporation a réalisé 4,2 millions de dollars en produits tirés des frais de services, soit inférieur de 1,7 million de dollars à l'objectif du Plan d'entreprise, mais supérieurs de 2,0 millions de dollars aux résultats de la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison du calendrier des engagements contractuels.

Pilier 2 : Excellence opérationnelle

La CCC met l'accent sur l'excellence opérationnelle comme pierre angulaire d'une gestion efficace des contrats et des risques lorsqu'elle soutient les exportateurs canadiens. La Corporation continue d'optimiser les ressources en rationalisant ses opérations et en réalisant des gains d'efficacité, conformément aux priorités du gouvernement du Canada. Au cours de la période de trois mois terminée le 30 juin 2026, la CCC a continué à améliorer son efficacité opérationnelle en réalisant des investissements stratégiques dans l'innovation et la transformation numérique, notamment en renforçant la cybersécurité, l'application de gestion des relations avec la clientèle et la gestion des données.

La CCC continue de gérer efficacement ses dépenses tout en contribuant à la création et au maintien d'emplois au Canada dans divers secteurs, en facilitant l'accès des exportateurs canadiens aux marchés publics internationaux.

La CCC a réalisé un bénéfice net de 9,7 millions de dollars au cours de la période de trois mois terminée le 30 juin 2026, dépassant l'objectif du Plan d'entreprise de 4,7 millions de dollars et excédant de 8,7 millions de dollars le résultat de la période correspondante de l'exercice

¹ La VCS est une mesure non définie par les PCGR. La CCC l'utilise pour représenter la valeur des contrats conclus et de leurs modifications pendant un exercice financier donné. Elle mesure la valeur totale des biens et services à fournir pendant toute la durée d'un contrat et, par la même occasion, représente la valeur totale du contrat au moment de sa signature.

² Les OC constituent une mesure de l'activité économique non conforme aux PCGR. La CCC l'utilise pour représenter la valeur des biens et des services fournis dans le cadre d'un contrat au cours de la période visée par le rapport.

précédent, principalement en raison de la hausse des revenus d'intérêts et des revenus tirés des honoraires pour services.

Le bénéfice net cumulatif de 9,7 millions de dollars, ainsi que le dividende de 10,0 millions de dollars déclaré par le conseil d'administration au cours du premier trimestre ont entraîné une diminution nette globale de 0,3 million de dollars des bénéfices non répartis, portant le total des capitaux propres à 79,4 millions de dollars (par rapport à 79,7 millions de dollars au 31 mars 2026).

Pilier 3 : Pratiques et principes environnementaux, sociaux et de gouvernance

La CCC s'engage à exercer ses activités de manière responsable sur les plans environnemental, social et éthique, conformément aux engagements internationaux du Canada et aux meilleures pratiques reconnues à l'échelle internationale.

Une pierre angulaire de l'approche de la CCC en matière de considérations ESG est le Code pour les exportateurs, qui énonce les attentes relatives à la conduite éthique et aux pratiques commerciales responsables. Cette initiative permet à la CCC de promouvoir les principes ESG dans son réseau d'exportateurs canadiens et de faire des recommandations aux exportateurs pour qu'ils améliorent leurs politiques et leurs pratiques de conformité. Au 30 juin 2026, 208 exportateurs canadiens avaient confirmé leur adhésion au Code, une partie importante de l'objectif de la CCC de sensibiliser la communauté des exportateurs à la conduite responsable des affaires. De plus, jusqu'à présent cette année, la CCC a aidé cinq exportateurs à mettre en œuvre ou à améliorer leurs politiques et procédures d'intégrité ou leurs programmes de formation pour leurs employés.

La section des commentaires et analyse de la direction portant sur la gestion des risques fournit des détails supplémentaires sur l'application des principes ESG par la CCC.

FONDEMENT DE LA PRÉPARATION ET DE LA DIVULGATION

Les commentaires et l'analyse de la direction ont été préparés conformément à la Directive du Conseil du Trésor du Canada sous les normes comptables : GC 5200 Rapports financiers trimestriels des sociétés d'État et ne constituent pas des commentaires complets et une analyse exhaustive de la direction. Ils doivent être lus conjointement avec les états financiers annuels vérifiés de la Corporation et les notes complémentaires pour l'exercice clos le 31 mars 2026. Tous les montants présentés sont en dollars canadiens, sauf indication contraire.

Énoncés prospectifs

Le présent document contient des projections et d'autres déclarations prospectives qui obligent la direction à formuler des hypothèses soumises à des risques et à des incertitudes. Par conséquent, les résultats réels peuvent différer sensiblement des attentes évoquées dans ces énoncés prospectifs. L'explication de ces risques et incertitudes figure à la section sur les risques.

Normes internationales d'information financière

Les états financiers sont préparés conformément aux normes comptables IFRS publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB). Selon les normes IFRS, les résultats financiers de la Corporation commerciale Canadienne (« CCC » ou « la Corporation ») sont présentés à titre de mandataire. Toutefois, à titre de maître d'œuvre, la CCC demeure contractuellement tenue d'assurer l'exécution intégrale des contrats conclus avec les acheteurs étrangers, indépendamment de l'exécution des obligations par l'exportateur canadien..

Mesures non conformes aux PCGR

La Corporation utilise également certaines mesures financières non définies par les PCGR pour évaluer son rendement. Les mesures non définies par les PCGR sont précisées et nuancées chaque fois qu'elles sont présentées.

Contrats de valeur élevée

Historiquement, les contrats importants ont eu un impact significatif sur les états financiers de la Corporation. Ceux-ci peuvent entraîner des variations significatives de certains montants d'une année sur l'autre dans l'état de la situation financière et dans l'état du résultat global.

Opérations de change

Les contrats que la Corporation conclut avec des acheteurs étrangers sont assortis à des contrats correspondants, d'une valeur équivalente compte tenu de la devise, signés avec des exportateurs canadiens. Cette concordance des devises pour les rentrées de fonds et les paiements contractuels limite le risque lié aux opérations de change de la CCC. Dans les cas où le paiement entre les parties est effectué en monnaie différente, la Corporation peut conclure des contrats de change à terme. La majorité des opérations de la CCC sont effectuées en dollars américains (USD). Comme la monnaie de référence de la CCC est le dollar canadien, les résultats déclarés peuvent être touchés par les fluctuations des taux de change.

STRUCTURE HIÉRARCHIQUE DES SECTEURS D'ACTIVITÉ

La CCC travaille avec des exportateurs de tous les secteurs industriels du Canada par le biais de ses trois principaux secteurs d'activité.

Accord sur le partage de la production de défense (APPD)

CCC soutient d'importantes activités canadiennes d'exportation dans le secteur de la défense dans le cadre de l'Accord sur le partage de la production de défense (APPD). L'APPD permet aux exportateurs canadiens de livrer concurrence pour obtenir des contrats en faisant partie de la base d'approvisionnement intérieure du département de la Guerre des États-Unis. En facilitant l'accès de cette manière, la CCC offre aux exportateurs canadiens des occasions d'affaires qui stimulent les exportations et les emplois au Canada, tout en générant des avantages économiques et industriels au Canada et aux États-Unis.

L'APPD continue de contribuer à la sécurité collective du Canada et des États-Unis en tirant parti des forces industrielles et technologiques de chaque pays pour répondre à nos besoins en matière d'acquisition de matériel de défense. Le commerce transfrontalier lié à l'APPD offre également d'importantes possibilités aux entreprises de certains des secteurs les plus innovateurs du Canada.

La CCC n'impose pas de frais pour la prestation des services fournis dans le cadre de l'APPD. Un crédit parlementaire annuel de 13,8 millions de dollars est accordé pour l'administration de l'APPD.

Approvisionnement pour le compte d'autres ministères du gouvernement du Canada (Approvisionnement)

Le secteur de l'approvisionnement de la CCC est devenu une capacité essentielle dans la boîte à outils du Canada, rendant possibles des solutions agiles, responsables et fiables pour les partenaires du gouvernement fédéral pendant les périodes de crise mondiale et pour répondre à des besoins opérationnels complexes. Ce secteur d'activité fournit une capacité et une expertise en matière d'approvisionnement aux ministères et aux organismes du gouvernement fédéral pour faciliter la prestation de programmes d'aide internationale ou d'assistance en nature avec des biens et des services qui peuvent être exportés depuis le Canada. Les services d'approvisionnement sont financés en vertu d'un protocole d'entente avec les ministères et les organismes fédéraux selon un modèle de recouvrement des coûts pour les services fournis.

Maître d'œuvre international (MOI)

Le secteur d'activité du service Maître d'œuvre international de la Corporation est un service tarifé qui établit des contrats de gouvernement à gouvernement avec des acheteurs gouvernementaux étrangers et des contrats simultanés avec des exportateurs canadiens. La Corporation travaille avec des exportateurs canadiens de toutes tailles issus de divers secteurs industriels du pays. L'objectif de ces activités commerciales est d'accroître le volume des exportations et le nombre d'exportateurs que la CCC sert, tout en appuyant les priorités clés du gouvernement du Canada. Chaque contrat est unique et la garantie d'exécution des contrats de la CCC incite davantage les gouvernements étrangers à faire appel à l'expertise canadienne pour des projets stratégiques prioritaires (sécurité alimentaire, sécurité nucléaire, transports, infrastructures, sécurité nationale, etc.).

Les accords de concession prévoient la fourniture de loteries électroniques par un exportateur canadien à différents pays.

VALEUR DES CONTRATS SIGNÉS (VCS)

La CCC utilise la VCS (une mesure non définie par les PCGR) pour représenter la valeur des contrats conclus et de leurs modifications pendant un exercice financier donné. Elle mesure la

valeur totale des biens et services à fournir pendant toute la durée d'un contrat et, par la même occasion, représente la valeur totale du contrat au moment de sa signature.

Le cycle de vente pour les marchés publics internationaux se mesure souvent en années et est soumis aux répercussions liées aux événements politiques et économiques internationaux. Par conséquent, des variations significatives de la VCS sont normales lorsque l'on compare les résultats d'une année à l'autre et les résultats d'un cycle économique qui peut être difficile à prévoir et à reproduire de manière cohérente.

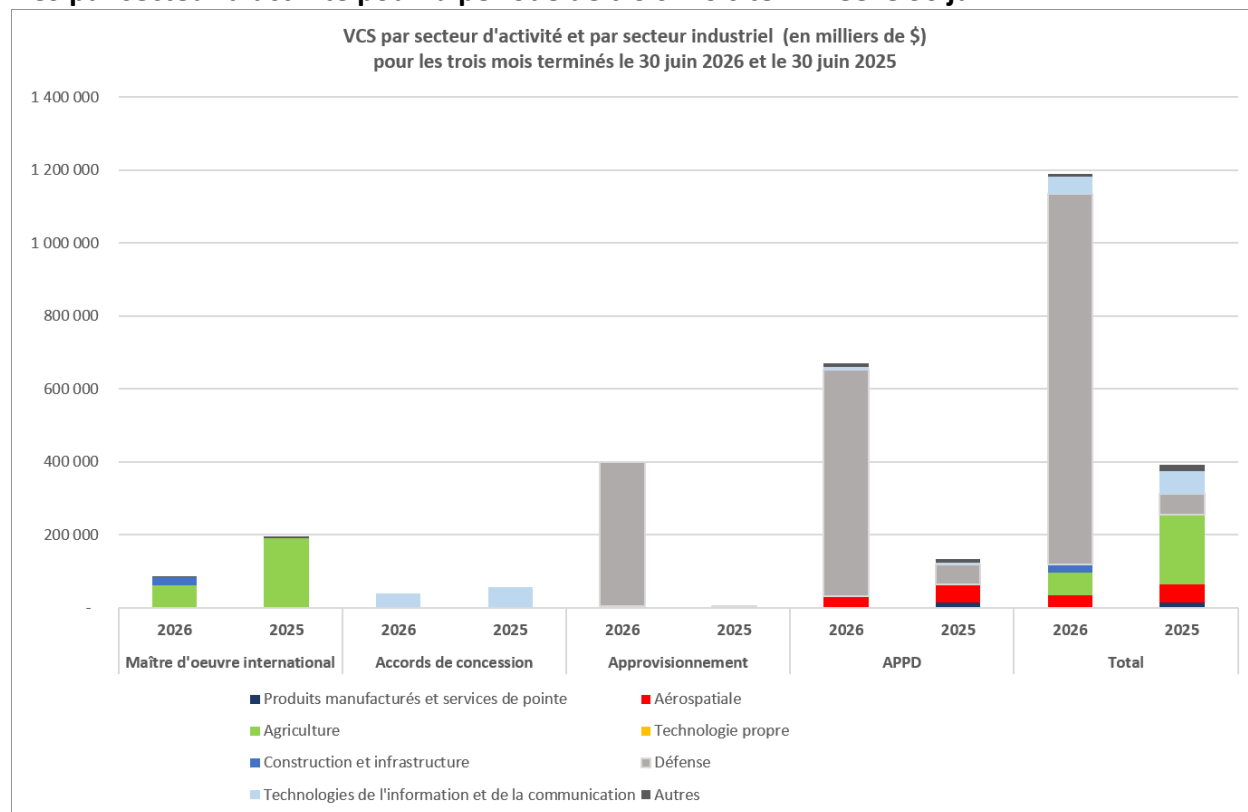
Comparaison d'un exercice à l'autre

La VCS des trois secteurs d'activité s'est élevée à 1,2 milliard de dollars pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2026, soit une augmentation de 801,2 millions de dollars (206 %) par rapport aux 388,2 millions de dollars déclarés pour la période correspondante de l'exercice précédent. Cette hausse s'explique principalement par :

- Une VCS plus élevée dans le secteur d'activité de l'APPD (augmentation de 539,2 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent), principalement attribuable à plusieurs contrats de défense conclus avec un fournisseur établi;
- Une VCS plus élevée dans le secteur Approvisionnement (augmentation de 393,2 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent), principalement attribuable à un important contrat visant la fourniture d'équipement de défense à l'Ukraine.

VCS par secteur d'activité pour la période de trois mois terminée le 30 juin :

VCS par secteur d'activité (en milliers de \$)	Pour les trois mois terminés le 30 juin,				En % du total	
	2026	2025	Écart en \$	Écart en %	2026	2025
Maître d'oeuvre international	83 155 \$	196 465 \$	(113 310) \$	(58 %)	7 %	51 %
Accords de concession	39 201	57 055	(17 854)	(31 %)	3 %	15 %
Total maître d'oeuvre international	122 356	253 520	(131 164)	(51.7 %)	10%	65 %
APPD	668 926	129 716	539 210	> 100 %	56 %	33 %
Approvisionnement	398 130	4 968	393 162	> 100 %	33 %	1 %
Total	1 189 412 \$	388 204 \$	801 208 \$	> 100 %	100 %	100 %

VCS par secteur d'activité pour la période de trois mois terminée le 30 juin :**OPÉRATIONS COMMERCIALES (OC)**

La CCC utilise les OC (une mesure de l'activité économique non conforme aux PCGR) pour représenter la valeur des biens et des services fournis dans le cadre d'un contrat au cours de l'exercice visé par le rapport.

Étant donné le statut d'agent de la Corporation pour la présentation selon les normes comptables IFRS, les OC ne sont pas comptabilisées comme un produit. Les données relatives aux OC sont saisies pour mesurer l'impact de la Corporation sur l'économie canadienne et constituent le principal moteur des produits tirés des frais de service. Les produits tirés des frais de service de la CCC sont généralement proportionnels à ceux des OC. L'écart détaillé dans cette section s'applique également à l'analyse de l'écart lié aux frais de service.

Comparaison d'un exercice à l'autre

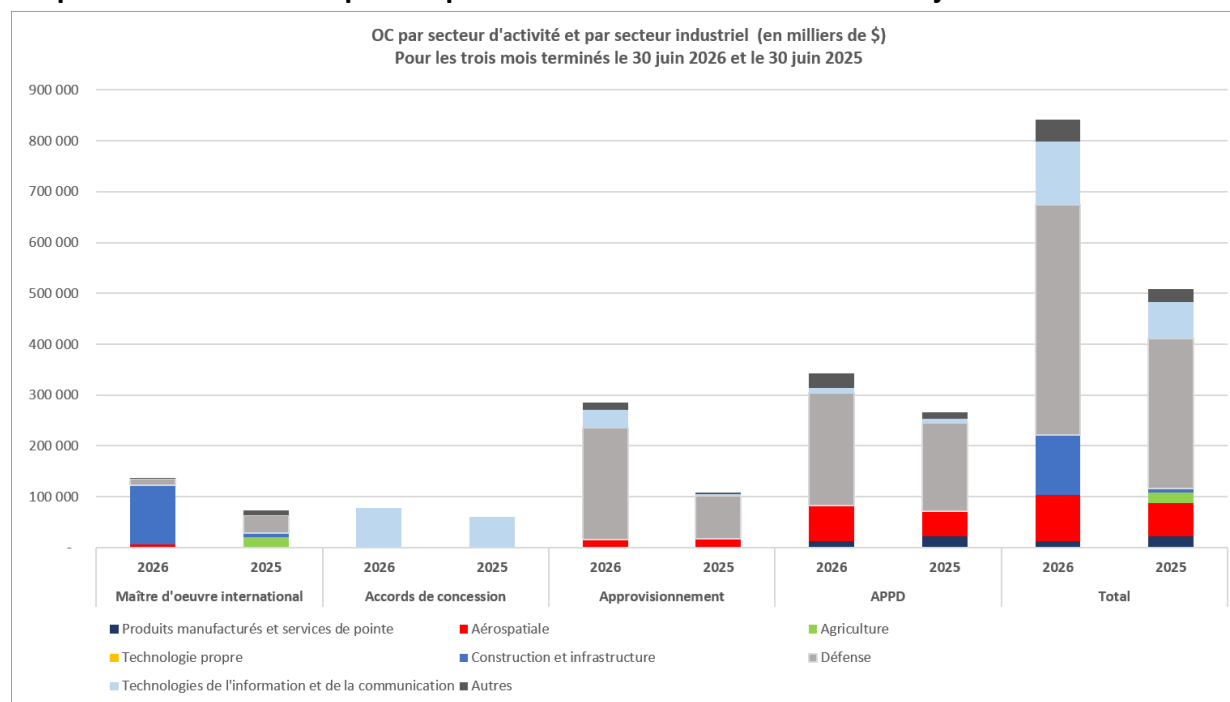
Compte tenu du calendrier des exigences contractuelles particulières et des calendriers de livraison associés, des variations significatives des OC sont attendues lors de la comparaison des résultats d'une période à l'autre. Le volume total des OC pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2026 s'est établi à 842,4 millions de dollars, soit une augmentation de 334,6 millions de dollars par rapport à la même période de l'exercice précédent. Ces résultats découlent d'une

CANADIAN COMMERCIAL CORPORATION
QUARTERLY FINANCIAL REPORT
FINANCIAL STATEMENTS AS AT JUNE 30, 2026

hausse de la valeur des livraisons dans les trois secteurs d'activité, particulièrement attribuable aux secteurs de la défense et de la construction et des infrastructures.

OC par secteur d'activité pour la période de trois mois terminée le 30 juin :

Opérations commerciales par secteur d'activité (en milliers de \$)	Pour les trois mois terminés le 30 juin,				En % du total	
	2026	2025	Écart en \$	Écart en %	2026	2025
Maître d'oeuvre international	135 013 \$	73 937 \$	61 076 \$	83 %	16 %	15 %
Accords de concession	78 756	60 241	18 515	31 %	9 %	12 %
Total maître d'oeuvre international	213 769	134 178	79 591	59 %	25 %	26 %
Approvisionnement	285 947	107 866	178 081	> 100 %	34 %	21 %
APPD	342 674	265 724	76 950	29 %	41 %	52 %
Total	842 390 \$	507 768 \$	334 622 \$	66 %	100 %	100 %

OC par secteur d'activité pour la période de trois mois terminée le 30 juin :


RÉSUMÉ DES RÉSULTATS FINANCIERS

Les résultats financiers de la Corporation pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2026 se sont considérablement améliorés par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent et ont dépassé les cibles établies dans le Plan d'entreprise. L'augmentation du bénéfice net s'explique par la hausse des revenus tirés des honoraires de service, l'augmentation des produits financiers et des autres revenus, ainsi que par un gain de change favorable.

Politique de gestion financière

La CCC planifie la viabilité financière et gère les excédents et les déficits sur des horizons pluriannuels. Cette approche tient compte de la longueur du cycle de vente des marchés publics internationaux et des effets des événements géopolitiques et économiques.

La politique de gestion financière de la CCC définit les conditions nécessaires au maintien d'un modèle d'autosuffisance financière à long terme. Elle exige de la CCC qu'elle maintienne des capitaux propres suffisants pour honorer ses engagements et qu'elle entreprenne des investissements appropriés pour garantir l'efficacité et l'efficience opérationnelles et pour soutenir la main-d'œuvre, les installations, les systèmes et les processus de la Corporation.

Le cadre prend en compte quatre facteurs dans la gestion du capital et le suivi de la viabilité financière : le calendrier des produits et des charges contractuelles, les résultats nets d'exploitation, les besoins en fonds de roulement et la valeur nette.

Discussion sur le résultat global

Pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2026, la Corporation a enregistré un bénéfice net de 9,7 millions de dollars, comparativement à un bénéfice net de 1,0 million de dollars pour la même période de l'exercice précédent. La Corporation a réalisé un volume total d'OC plus élevé (comme indiqué dans les sections précédentes), ce qui a généré des revenus tirés des frais de service de 4,2 millions de dollars, également supérieurs à ceux de la même période de l'exercice précédent. Les écarts relatifs aux revenus tirés des frais de service et aux charges sont expliqués dans les sections suivantes.

Résultat global (en milliers de \$)	Pour les trois mois terminés le 30 juin			
	2026	2025	Écart en \$	Écart en %
Produits tirés des frais de service	4 228 \$	2 391 \$	1 837 \$	77 %
Financement public	3 667	3 176	491 \$	15 %
Charges	8 632	8 322	310 \$	4 %
Gain (perte) de change	828	(1 671)	2 499 \$	(150 %)
Produits financiers et charges financières	9 564	5 387	4 177 \$	78 %
Résultat net	9 655 \$	961 \$	8 694 \$	905 %
Autres éléments du résultat global	-	-	-	-
Résultat global total	9 655 \$	961 \$	8 694 \$	905 %

PRODUITS TIRÉS DES FRAIS DE SERVICE

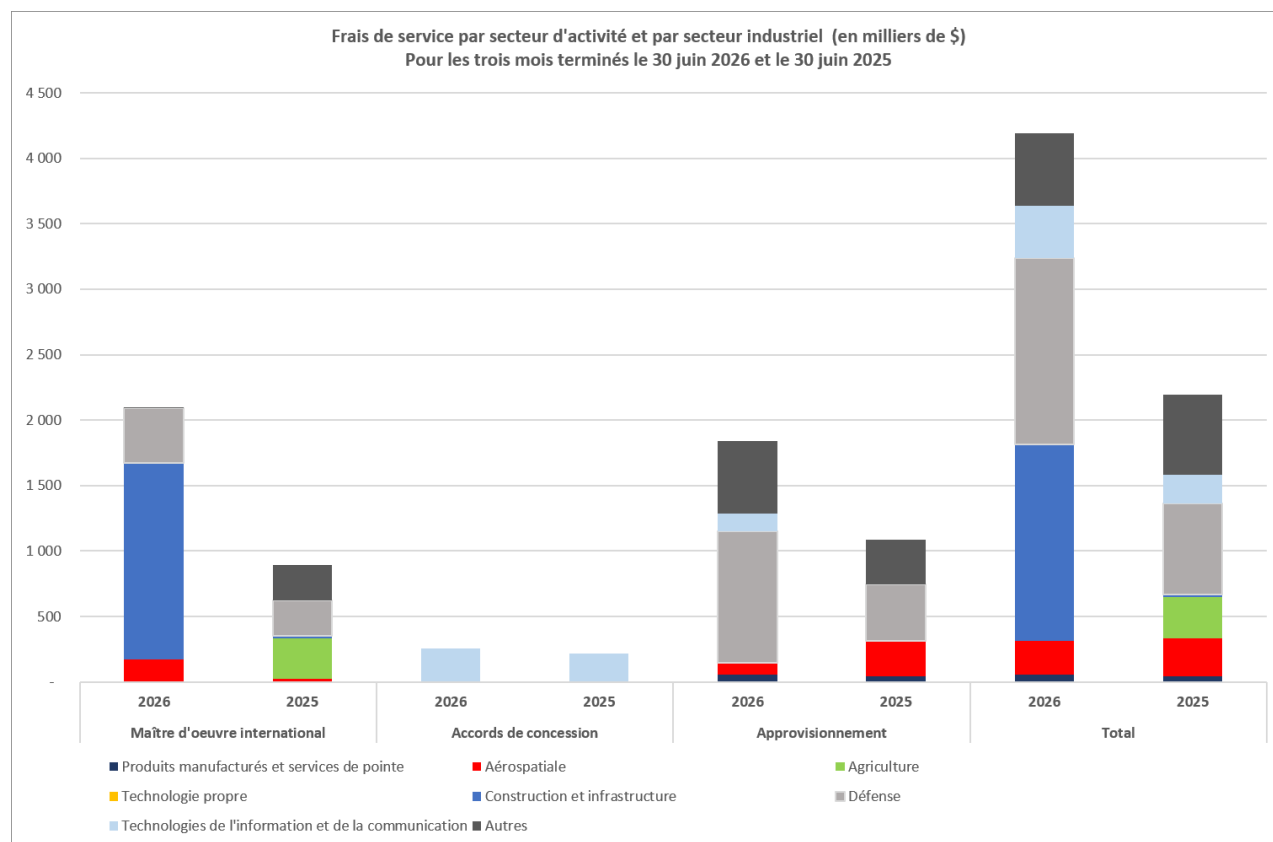
La Corporation perçoit des frais pour les services fournis au sein de son secteur d'activité MOI. Les frais du MOI sont calculés en pourcentage de la valeur du contrat, les frais étant négociés contrat par contrat. Ils reflètent généralement le profil de risque d'un projet et les conditions concurrentielles du marché.

Les frais peuvent être comptabilisés différemment dans les produits, selon les obligations d'exécution se rapportant aux différents secteurs d'activité. Toutefois, la majorité d'entre eux sont enregistrés sur la base de la réalisation des activités nécessaires pour que l'exportateur canadien obtienne le droit d'être payé selon les modalités du contrat principal. Ces frais sont généralement proportionnels aux OC. La Corporation perçoit également des frais au titre des services offerts dans le cadre de ses activités d'approvisionnement. Ces frais sont comptabilisés de manière linéaire sur la durée du contrat et mis en place pour récupérer les coûts de structuration et de gestion des contrats.

Pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2026, les revenus tirés des honoraires de service se sont élevés à 4,2 millions de dollars, soit une augmentation de 2,0 millions de dollars par rapport à la même période de l'exercice précédent. Cette hausse est principalement attribuable à l'augmentation des revenus dans le secteur d'activité MOI, en raison du calendrier des jalons contractuels et des livraisons, ainsi qu'à l'augmentation des revenus dans le secteur de l'approvisionnement découlant d'importantes signatures de contrats au cours de l'exercice précédent, lesquelles ont généré un volume accru d'activités de service au cours de la période considérée.

Le tableau ci-dessous présente une augmentation de 91 % des revenus tirés des honoraires de service par rapport à l'exercice précédent, soit une croissance supérieure à celle observée pour les OC. Cet écart s'explique principalement par la hausse des revenus générés dans le secteur de l'approvisionnement, où la comptabilisation des revenus ne correspond pas directement aux OC.

Frais de service par secteur d'activité (en milliers de \$)	Pour les trois mois terminés le 30 juin,					
	2026	2025	Écart en \$	Écart en %	En % du total	
					2026	2025
Maître d'oeuvre international	\$ 2,093	896 \$	1 197 \$	> 100 %	50 %	41 %
Accords de concession	257	214	43	20 %	6 %	10 %
Total maître d'oeuvre international	2,350	1 110	1 240	>100%	56 %	51 %
Approvisionnement	1,838	1 085	753	69 %	44 %	49 %
Total	\$ 4,188	2 195 \$	1 993 \$	91 %	100 %	100 %

Frais de service par secteur d'activité pour la période de trois mois terminée le 30 juin :**FINANCEMENT DU GOUVERNEMENT**

Étant donné que CCC ne perçoit pas de frais de service sur les contrats relevant de l'Accord de partage de la production de défense (APPD), la Corporation reçoit un crédit parlementaire annuel de 13,8 millions de dollars destiné exclusivement au financement des dépenses d'exploitation et d'administration engagées dans le cadre de l'APPD. Pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2026, la Corporation a comptabilisé un financement gouvernemental de 3,7 millions de dollars, soit une augmentation de 0,5 million de dollars par rapport à la même période de l'exercice précédent, afin de compenser les coûts engagés pour l'administration de l'APPD. Cette hausse découle principalement de différences de calendrier liées à l'augmentation des dépenses d'exploitation et d'administration, notamment en raison d'embauches additionnelles. Le crédit parlementaire annuel de CCC tient compte des économies de coûts découlant des engagements de la Corporation dans le cadre de l'Examen des dépenses globales et du Budget de 2023, visant à assurer une utilisation efficace des fonds publics et à offrir un bon rapport qualité-prix aux Canadiens.

CHARGES D'EXPLOITATION ET FRAIS D'ADMINISTRATION

Les charges d'exploitation et d'administration de la Corporation se sont élevées à 8,6 millions de dollars pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2026, soit une augmentation de 0,3

million de dollars par rapport aux 8,3 millions de dollars enregistrés pour la période correspondante de l'exercice précédent. Cette hausse modérée est principalement attribuable à l'augmentation des coûts de rémunération du personnel découlant des ajustements salariaux annuels, à la hausse des coûts des services de gestion de contrats fournis par SPAC en raison de l'augmentation de la VCS, ainsi qu'à l'augmentation des dépenses de déplacement engagées pour assurer la gestion et l'exécution des contrats sous administration.

La Corporation demeure déterminée à assurer l'excellence opérationnelle tout en employant des mesures d'économie de coûts et en accordant la priorité aux gains d'efficacité dans tous les aspects de la prestation de services.

Charges d'exploitation et frais d'administration (en milliers de \$)	Pour les trois mois terminés le 30 juin					
					En % du total	
	2026	2025	Écart en \$	Écart en %	2026	2025
Rémunération du personnel et charges connexes	5 920 \$	5 828 \$	92 \$	2 %	69 %	70 %
Services de gestion des contrats SPAC	746 \$	650 \$	96 \$	15 %	9 %	8 %
Consultants	563 \$	533 \$	30 \$	6 %	7 %	6 %
Frais de déplacement et accueil	453 \$	380 \$	73 \$	19 %	5 %	5 %
Logiciels, matériel informatique et soutien	329 \$	294 \$	35 \$	12 %	4 %	4 %
Amortissement	261 \$	264 \$	(3) \$	(1 %)	3 %	3 %
Loyer et frais connexes	186 \$	205 \$	(19) \$	(9 %)	2 %	2 %
Communications	105 \$	102 \$	3 \$	3 %	1 %	1 %
Autres charges	69 \$	66 \$	3 \$	5 %	1 %	1 %
Total frais d'exploitation et d'administration	8 632 \$	8 322 \$	310 \$	4 %	100 %	100 %

ANALYSE DE L'ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Les actifs et les passifs reflètent les décalages entre la réception des fonds provenant des acheteurs étrangers et autres acheteurs et le versement des paiements connexes aux exportateurs canadiens. Au fur et à mesure que les obligations contractuelles sont remplies, les soldes de trésorerie, de créances, de créditeurs et de charges à payer, qui représentent des montants à un moment précis, peuvent fluctuer considérablement.

Situation de l'actif et du passif

Au 30 juin 2026, l'actif total de 1,7 milliard de dollars a augmenté de 455,5 millions de dollars, soit 36 %, par rapport à la fin de l'exercice précédent. Cette augmentation est principalement attribuable à :

- L'augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie de 439,0 millions de dollars, reflétant principalement l'augmentation des avances de fonds reçues dans le cadre des contrats d'approvisionnement.

Le passif total de 1,7 milliard de dollars a augmenté de 455,8 millions de dollars, soit 38 %, par rapport à la fin de l'exercice précédent. Cette augmentation est principalement attribuable à :

- Une hausse des avances de 327,3 millions de dollars, principalement en raison de l'augmentation des activités liées aux projets d'approvisionnement;
- Une augmentation de 111,1 millions de dollars des créditeurs et charges à payer, en raison des écarts de synchronisation entre les encaissements reçus des acheteurs étrangers et les paiements versés aux exportateurs canadiens.

Les augmentations correspondantes de l'actif total et du passif total reflètent la nature des contrats gérés ainsi que l'incidence des écarts de synchronisation entre les encaissements et les décaissements sur les soldes.

Situation des capitaux propres

Les capitaux propres pour la période ont diminué de 0,3 million de dollars, reflétant un bénéfice net cumulatif depuis le début de l'exercice de 9,7 millions de dollars, contrebalancé par le dividende de 10,0 millions de dollars déclaré au cours de la période. Ces soldes comprennent également un surplus d'apport de 10,0 millions de dollars.

Aux (en milliers de \$)	30 juin 2026	31 mars 2026	Écart en \$	Écart en %
Total des actifs	1 736 949 \$	1 281 494 \$	455 455 \$	36%
Total des passifs	1 657 586	1 201 786	455 800	38%
Total des capitaux propres	79 363	79 708	(345)	(0%)
Total des passifs et des capitaux propres	1 736 949 \$	1 281 494 \$	455 455 \$	36%

Déclaration de dividendes

Le 3 juin 2026, conformément à sa politique de gestion financière et à sa politique en matière de dividendes, le Conseil d'administration de la Corporation a approuvé la déclaration d'un dividende de 10,0 millions de dollars payable à son actionnaire.

DISCUSSION SUR LE PLAN D'ENTREPRISE

La Corporation opère sur des marchés mondiaux difficiles où les budgets gouvernementaux sont dynamiques et font l'objet de fréquents changements. La demande de solutions fabriquées au Canada varie en fonction de facteurs économiques et géopolitiques, ce qui accroît la complexité des ventes à l'exportation de gouvernement à gouvernement et la durée du cycle de vente. Face à ces incertitudes, la Corporation s'engage à poursuivre sa collaboration avec les exportateurs canadiens afin d'assurer l'efficacité de ses services et de leur permettre de poursuivre leurs activités. À cette fin, la CCC applique une gestion financière prudente, notamment grâce à des processus rigoureux de gestion des risques, investit stratégiquement dans des capacités essentielles et met l'accent sur la création de valeur pour les parties prenantes canadiennes.

Comparaison des résultats financiers avec le Plan d'entreprise de 2026-2027

Le Conseil du Trésor a approuvé les budgets de fonctionnement et d'immobilisations de la CCC pour l'exercice 2026-2027, tels qu'ils sont présentés dans le Plan d'entreprise 2026-2027 à 2030-2031 de la Corporation commerciale canadienne. Le Plan d'entreprise sera déposé au Parlement au cours du deuxième trimestre.

La Corporation a réalisé un bénéfice net de 9,7 millions de dollars, supérieur au bénéfice net prévu de 4,9 millions de dollars.

Plusieurs facteurs ont contribué à ce résultat :

- Des revenus financiers et autres revenus supérieurs de 3,3 millions de dollars à ceux prévus au Plan, attribuables principalement à des soldes de trésorerie plus élevés qu'anticipé en raison du calendrier de réception des avances;
- Des charges d'exploitation inférieures de 2,0 millions de dollars à celles prévues au Plan, principalement en raison du calendrier de dotation des postes planifiés, alors que l'organisation poursuit la mise en œuvre de l'augmentation de sa capacité prévue dans le Plan d'entreprise afin d'assurer l'exécution des contrats sous gestion.

Le financement gouvernemental est comptabilisé en réduction des coûts engagés relativement à l'administration de l'APPD. Ce financement est plafonné au montant des crédits parlementaires approuvés. Pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2026, le financement gouvernemental comptabilisé à ce jour était supérieur de 224 milliers de dollars au budget initial, reflétant des coûts admissibles plus élevés engagés au cours de la période.

Le tableau ci-dessous présente les résultats financiers comparativement au Plan d'entreprise pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2026 :

Pour les trois mois terminés le 30 juin 2026					
	Premier trimestre		Écart		2026-2027
	Montant réel	Objectif	En \$	En %	Objectif
VCS (en milliers de \$)	1 189 412 \$	730 625 \$	458 787 \$	63 %	2 922 500 \$
OC (en milliers de \$)	842 391 \$	1 073 379 \$	(230 988) \$	(22 %)	4 293 517 \$
Résultat net (en milliers de \$)			Écart		2026-2027
	Montant réel	Objectif	En \$	En %	Objectif
Produits					
Frais de service	4 188 \$	5 867 \$	(1 679) \$	(29 %)	23 468 \$
Autres produits	40	38	3	7 %	150
	4 228	5 905	(1 677)	(28 %)	23 618
Financement public	3 667	3 443	224	7 %	13 772
Charges					
Charges liées à l'APPD	3 667	3 854	(186)	(5 %)	15 414
Charges non liées à l'APPD	4 965	6 807	(1 843)	(27 %)	27 229
	8 632	10 661	(2 029)	(19 %)	42 643
Gain (perte) de change	828	-	828	> 100 %	-
Produits et charges financières	9 564	6 234	3 330	>100%	24 936
Résultat net	9 655 \$	4 921 \$	4 734 \$	96 %	19 683 \$

ENGAGEMENT DE LA CCC À L'ÉGARD DE LA GESTION DU RISQUE

La CCC a réalisé des progrès clairs et mesurables à l'échelle de l'organisation dans le renforcement de la gestion des risques d'entreprise et a intégré celle-ci dans la planification stratégique, l'exécution opérationnelle et la prise de décisions quotidienne.

Les processus de gestion des risques ont été renforcés tout au long du cycle de vie des contrats et des projets, l'accent étant davantage mis sur une identification précoce et structurée des risques afin de mieux étayer les plans de gestion des contrats et leur mise en œuvre.

La CCC a également perfectionné son cadre de gestion des risques d'entreprise afin d'aligner clairement les risques sur ses objectifs stratégiques, garantissant ainsi que les risques soient relevés, évalués et suivis de manière à soutenir directement son mandat et ses priorités à long terme. Des outils améliorés, des mécanismes de gouvernance et des pratiques à l'échelle de l'entreprise, notamment des approches plus cohérentes en matière d'évaluation des risques liés aux projets dans les trois secteurs d'activité, ont permis de renforcer une culture commune de sensibilisation au risque. Ensemble, ces mesures constituent une avancée majeure qui permet à la CCC de dépasser une approche axée sur la conformité pour s'orienter vers un cadre de gestion

des risques résilient et facilitant la prise de décision, renforçant ainsi la confiance dans sa capacité à anticiper le risque, à gérer la complexité et à mettre en œuvre sa stratégie.

Les principaux risques liés à chacun des trois piliers stratégiques et à leurs objectifs respectifs sont présentés ci-dessous. Chaque risque a été évalué afin d'éclairer la prise de décision et de favoriser une gouvernance efficace. La direction procède à des examens réguliers des mesures de contrôle en place et évalue l'exposition au risque résiduel par rapport à la propension au risque définie par la Corporation. Les cas où l'exposition résiduelle dépasse la propension au risque approuvée sont relevés, formellement consignés et traités au moyen de stratégies d'atténuation ciblées et de plans d'action de la direction, selon les besoins.

Pilier 1 – Croissance

Risque	Description
Contraintes de ressources	Le risque que les objectifs liés aux activités de développement des affaires ou aux contrats en cours d'exécution ne soient pas atteints en raison d'une capacité ou d'un effectif insuffisant au sein de la CCC, ce qui pourrait entraîner une diminution de la VCS, des atteintes à la réputation ou des pertes financières. Un plan stratégique de gestion des effectifs est en cours de mise en œuvre afin de garantir que la capacité organisationnelle nécessaire est en place pour répondre aux besoins opérationnels et aux exigences de l'organisation.
Relation avec les États-Unis	Le risque d'une limitation de l'APPD ou d'une révision d'autres mécanismes commerciaux en raison de la politique protectionniste américaine, ce qui entraînerait une baisse, voire la suppression, de la VCS pour l'APPD et une perte de crédits. La CCC a établi et entretient des liens étroits avec les dirigeants du département américain de la Guerre afin de renforcer le rôle essentiel que jouent les exportateurs canadiens dans le cadre de l'APPD.
Performance des fournisseurs	Le risque qu'un contrat ne soit pas exécuté en raison du défaut d'un fournisseur, c'est-à-dire un exportateur canadien, de livrer à la CCC les biens et/ou services prévus conformément aux modalités du contrat national, ce qui pourrait entraîner des atteintes à la réputation et des pertes financières. La CCC effectue une évaluation rigoureuse des risques portant sur la capacité de gestion, la capacité technique et la capacité financière de chaque fournisseur. La direction assure une surveillance étroite du rendement des exportateurs et en fait le suivi selon une approche fondée sur les risques propre à chaque contrat.
Ralentissement économique mondial	Le risque que le volume des contrats et les revenus d'intérêts diminuent en raison du ralentissement économique mondial, ce qui pourrait susciter des inquiétudes quant à la viabilité financière. En suivant de près l'évolution de la conjoncture économique et en faisant preuve de souplesse, la CCC réaffecte ses ressources de développement commercial vers les régions et les secteurs susceptibles de tirer parti d'un ralentissement économique.

Risque	Description
Crédits alloués à l'APPD	Le risque que les contrats du programme de l'APPD diminuent en raison d'une réduction des crédits alloués, ce qui entraînerait une baisse des exportations canadiennes, une atteinte à la réputation ou des pertes financières. La CCC continue de prouver son utilité aux exportateurs canadiens et à l'économie dans son ensemble, soulignant ainsi l'importance d'un soutien gouvernemental durable.
Tension géopolitique	Le risque d'un ralentissement du portefeuille de projets en raison de tensions géopolitiques, entraînant une baisse de la VCS et une diminution des recettes. Bien que la CCC ne puisse rien pour atténuer les probabilités de risques, des efforts sont déployés pour suivre les avis diplomatiques et maintenir un dialogue constant avec Affaires mondiales Canada afin d'assurer la cohérence en matière de politique étrangère.
Chaîne d'approvisionnement mondiale	Le risque que les exportateurs ne puissent pas respecter leurs obligations contractuelles en raison de problèmes liés à la chaîne d'approvisionnement mondiale, ce qui peut entraîner des retards et nuire à leur réputation. La CCC réalise des analyses techniques pour chaque projet afin de déterminer de manière proactive les risques potentiels liés à la chaîne d'approvisionnement, y compris les problèmes susceptibles d'entraîner des retards. Cette analyse comprend une évaluation ciblée du contenu canadien au sein de la chaîne d'approvisionnement afin de favoriser la participation des entreprises nationales et d'atténuer les risques liés à la dépendance.

Pilier 2 – Excellence opérationnelle

Risque	Description
Projets de transformation	Le risque que les processus opérationnels ne soient pas optimisés en raison de l'incapacité des projets de transformation à atteindre leurs objectifs, ce qui pourrait empêcher l'atteinte des objectifs opérationnels et/ou financiers. Le cadre de gouvernance des projets de la CCC intègre des pratiques exemplaires en gestion de projet, notamment le suivi systématique et la mesure de la réalisation des bénéfices attendus.
Attrition	Le risque qu'un grand nombre de cadres partent à la retraite à court ou moyen terme en raison de l'évolution démographique actuelle, ce qui pourrait entraîner une perte de savoir-faire institutionnel, une atteinte à la réputation ou des pertes financières. La CCC travaille à l'élaboration de plans de relève complets pour l'ensemble des cadres supérieurs et des postes clés afin d'assurer la continuité du leadership et la résilience de l'organisation.

Risque	Description
Déploiement des ressources	Le risque de passer à côté d'occasions futures en raison de ressources limitées ou d'un déploiement non optimal dans le domaine du développement commercial ou de la gestion des contrats, ce qui pourrait entraîner une baisse de la VCS, une atteinte à la réputation et des pertes financières. Grâce à la mise en place d'un nouvel outil d'évaluation des risques liés aux projets, la direction a adopté une approche fondée sur les risques pour l'affectation des ressources, ce qui a permis d'améliorer l'efficacité et le contrôle.
Disponibilité des systèmes	Le risque de perturbation des opérations et de compromission des données sensibles lié au recours à plusieurs fournisseurs de services infonuagiques pour les applications critiques, ce qui se traduit par une faible résilience. La CCC dispose d'un plan complet de continuité des activités, qui est mis à l'essai chaque année afin de garantir la préparation et la résilience de l'organisation en cas de perturbation. Parallèlement, la CCC a mis en place de solides capacités de reprise afin de rétablir la disponibilité de tous les systèmes de renseignements opérationnels critiques dans les deux jours suivant un incident.
Structuration contractuelle	Le risque que la CCC doive supporter des frais extracontractuels de sa propre poche parce qu'elle a accepté un risque qui aurait dû être attribué à une autre partie ou qui a été mal formulé dans le contrat, ce qui entraîne des pertes financières. La CCC limite le risque lié à des contrats trop complexes ou mal rédigés grâce à une diligence raisonnable approfondie, à un examen juridique interne et à l'utilisation de modèles de contrats standardisés, y compris des clauses adossées alignées sur les contrats principaux. Ces contrôles s'appuient sur une formation claire et un système de responsabilisation, sur des processus formels d'évaluation des risques, ainsi que sur un suivi renforcé pour les projets plus complexes.
Cybersécurité	Le risque que les systèmes de la CCC soient piratés en raison de failles dans leurs dispositifs de sécurité, ce qui pourrait nuire à sa réputation et entraîner des pertes financières. La CCC applique des pratiques rigoureuses en matière de cybersécurité et de gestion de l'information, soutenues par des formations continues et des exercices de simulation, afin de garantir que ses employés restent bien informés et disposent des outils nécessaires pour gérer efficacement les risques associés.

Risque	Description
Conformité	Le risque de poursuites judiciaires ou de sanctions réglementaires résultant du non-respect des politiques organisationnelles ou des obligations légales ou réglementaires, pouvant entraîner une atteinte à la réputation ou des pertes financières. La CCC limite les risques liés à la conformité grâce à un cadre complet comprenant des formations obligatoires, des structures de gouvernance claires, des politiques et des codes de conduite régulièrement mis à jour, ainsi que des mécanismes de contrôle rigoureux tels que des vérifications internes et des dispositifs de dénonciation. Cette approche est renforcée par l'engagement de la direction en faveur d'une culture de conformité, d'une responsabilité clairement définie et de procédures formelles visant à gérer les exceptions et à traiter les cas de non-conformité.
Marges contractuelles	Le risque de faibles marges contributives lié au modèle économique actuel, ce qui compromet la viabilité de la Corporation. La CCC atténue le risque de marges contributives insuffisantes grâce à un cadre de contrôle complet qui comprend des examens rigoureux de la tarification avant l'approbation des projets, un suivi continu de l'exécution des contrats et des marges par le biais de rapports réguliers à la direction et au conseil d'administration, ainsi qu'une identification précoce des risques grâce à des instances structurées d'examen des contrats. À ces contrôles s'ajoutent des politiques tarifaires rigoureuses, une diversification active du portefeuille, un développement commercial ciblé visant à favoriser une croissance rentable, ainsi qu'un suivi continu des contrats à haut risque par le biais de comités de gouvernance spécialisés et d'un suivi des marges tout au long du cycle de vie.
Fraude	Le risque qu'un tiers ou un employé détourne des actifs de la CCC en raison d'une défaillance des contrôles (conception ou exécution déficientes), ce qui pourrait nuire à sa réputation. La CCC met en œuvre des contrôles internes rigoureux afin de limiter les risques de fraude, notamment par l'adoption d'une politique officielle en matière de dénonciation, à laquelle s'ajoutent des actions continues de formation et de sensibilisation des employés, comme des séances de formation sur les tentatives d'hameçonnage, visant à renforcer la vigilance et à promouvoir une culture d'intégrité et de responsabilité.

Pilier 3 – Considérations environnementales, sociales et de gouvernance (ESG)

Risque	Description
Comportement des tiers	Le risque que la CCC soit partie à un contrat dans le cadre duquel des actes répréhensibles, de corruption ou des violations des droits de la personne surviennent en raison du non-respect d'obligations contractuelles ou de pratiques exemplaires, ce qui pourrait entraîner des atteintes à la réputation ou des pertes financières. La CCC atténue ce risque grâce à des pratiques rigoureuses en matière de diligence raisonnable, à la mise en conformité avec les politiques du gouvernement du Canada en matière de droits de la personne et de conduite responsable des entreprises, ainsi qu'au respect des normes juridiques et internationales applicables. Ces mesures sont renforcées par des attentes clairement définies dans le Code de la CCC pour les exportateurs, ainsi que par la surveillance continue exercée par les comités chargés de l'intégrité et des droits de la personne.

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers trimestriels conformément à la Directive du Conseil du Trésor du Canada sur les normes comptables : GC 5200 Rapports financiers trimestriels des sociétés d'État, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers trimestriels exempts d'anomalies significatives. Elle est également chargée de veiller à ce que toutes les autres informations présentées dans le présent rapport financier trimestriel concordent, le cas échéant, avec celles contenues dans les états financiers trimestriels. Ces états financiers trimestriels n'ont pas été audités ou examinés par un vérificateur externe.

À notre connaissance, les états financiers trimestriels non audités donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière et des résultats et flux de trésorerie de la Corporation, à la date donnée et pour la période visée.



Président et
chef de la direction,

Bobby Kwon



Vice-présidente, Services corporatifs
et chef de la direction financière,

Juliet Woodfield

Ottawa, Canada

Le 21 août 2026

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES CONDENSÉS (NON AUDITÉS)

État de la situation financière (non audité)

Aux	Notes	30 juin 2026	31 mars 2026
ACTIFS			
Actifs courants			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4	1 686 970 \$	1 247 928 \$
Créances	5, 12	38 851	22 994
Autres actifs	6	2 411	1 739
		1 728 232	1 272 661
Actifs non courants			
Immobilisations corporelles		6 640	6 705
Actifs au titre de droits d'utilisation		2 077	2 128
		8 717	8 833
Total des actifs		1 736 949 \$	1 281 494 \$
PASSIFS			
Passifs courants			
Créditeurs et charges à payer	7, 12	171 217 \$	60 091 \$
Dividende à payer	11	10 000	-
Avances		1 453 943	1 126 679
Produits différés	8	3 669	4 386
Financement public différé	9	10 105	-
Provisions		-	2 235
Obligations locatives	10	320	316
Avantages du personnel		927	860
		1 650 181	1 194 567
Passifs non courants			
Produits différés	8	3 500	3 235
Obligations locatives	10	3 905	3 984
		7 405	7 219
Total des passifs		1 657 586	1 201 786
CAPITAUX PROPRES			
Capital d'apport		10 000	10 000
Bénéfices non répartis		69 363	69 708
Total des capitaux propres		79 363	79 708
Total des passifs et des capitaux propres		1 736 949 \$	1 281 494 \$
Engagements locatifs	10		
Éventualités	17		

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

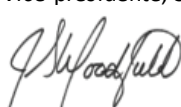
La publication de ces états financiers a été approuvée le 21 Août 2026

Président et chef de la direction



Bobby Kwon

Vice-présidente, Services corporatifs



Juliet S. Woodfield, FCPA, FCA

État du résultat global (non audité)

		Pour les trois mois terminés le 30 juin	
	Notes	2026	2025
PRODUITS			
Frais de service	13	4 188 \$	2 195 \$
Autres produits	14	40	196
		4 228	2 391
FINANCEMENT PUBLIC			
Crédit parlementaire	9	3 667	3 176
		3 667	3 176
CHARGES			
Charges d'exploitation et frais d'administration	15	8 632	8 322
		8 632	8 322
Résultat d'exploitation avant écarts de change		(737)	(2,755)
Gain (perte) de change		828	(1671)
Résultat d'exploitation		91	(4,426)
Produits financiers		9 611	5 439
Résultat avant activités de financement		9,702	1,013
Charges financières		47	52
Résultat net		9 655 \$	961 \$
Autres éléments du résultat global		-	-
Résultat global total		9 655 \$	961 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

CANADIAN COMMERCIAL CORPORATION
QUARTERLY FINANCIAL REPORT

FINANCIAL STATEMENTS AS AT JUNE 30, 2026

État des variations des capitaux propres (non audité)

Pour les trois mois terminés le 30 juin 2026	Note	Capital d'apport	Bénéfices non répartis	Total
SOLDE AU 31 MARS 2026		10 000 \$	69 708 \$	79 708 \$
Résultat net			9 655	9 655
Dividende	11		(10 000)	(10 000)
SOLDE AU 30 JUIN 2026		10 000 \$	69 363 \$	79 363 \$

Pour les trois mois terminés le 30 juin 2025	Note	Capital d'apport	Bénéfices non répartis	Total
SOLDE AU 31 MARS 2025		10 000 \$	65 129 \$	75 129 \$
Résultat net			961	961
Dividende	11		(10 000)	(10 000)
SOLDE AU 30 JUIN 2025		10 000 \$	56 090 \$	66 090 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

État des flux de trésorerie (non audité)

		Pour les trois mois terminés le 30 juin	
	Notes	2026	2025
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION			
Résultat d'exploitation		91 \$	(4 426) \$
Ajustements pour déterminer les flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation:			
Amortissement d'immobilisations corporelles		210	212
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation		51	52
Charges (recouvrement des charges) pour avantages du personnel		67	23
(Gain) perte de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie		(869)	1 554
Variation du fonds de roulement provenant des:			
Créances	5 , 12	(15 303)	41 553
Autres actifs	6	(672)	(340)
Créditeurs et charges à payer	7, 12	111 126	(17 832)
Avances		327 264	(30 799)
Produits différés	8	(452)	73
Financement public différé	9	10 105	10 616
Provisions		(2 235)	-
Rentrées de fonds liées aux activités d'exploitation		429 383	686
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT			
Intérêts perçus		9 057	4 637
Acquisitions d'immobilisations corporelles		(145)	-
Rentrées de fonds liées aux activités d'investissement		8 912	4 637
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT			
Intérêts payés	10	(47)	(52)
Remboursement du principal des obligations locatives	10	(75)	(73)
Sorties de fonds liées aux activités de financement		(122)	(125)
Effet des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie		869	(1 554)
Augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		439 042	3 644
Trésorerie au début de l'exercice		1 247 928	595 248
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice		1 686 970 \$	598 892 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES CONDENSÉS (NON AUDITÉS)

1. NATURE, ORGANISATION ET FINANCEMENT

La Corporation commerciale canadienne (la Corporation) a été établie en 1946 en vertu de la *Loi sur la Corporation commerciale canadienne* (Loi sur la CCC). Étant une société d'État mandataire, appartenant entièrement au gouvernement du Canada, la Corporation est visée à la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques* (LGFP). La Corporation est responsable de ses affaires devant le Parlement par l'entremise de la ministre du Commerce International (le Ministre). La Corporation est domiciliée et exerce ses activités au Canada avec son siège social se trouvant au 350, rue Albert à Ottawa, en Ontario.

La Corporation agit comme maître d'œuvre pour les exportateurs canadiens lorsque des gouvernements étrangers, des organisations internationales ou des acheteurs étrangers du secteur privé veulent acheter des produits et services du Canada par l'entremise du gouvernement du Canada. La Corporation conclut des contrats de maître d'œuvre avec ces acheteurs étrangers ainsi que des contrats correspondants conclus avec des exportateurs canadiens. De plus, la Corporation conclut certains accords de services d'approvisionnement visant à fournir des biens et des services destinés aux utilisateurs à l'échelle internationale au nom du gouvernement du Canada et de gouvernements étrangers.

Les activités de la Corporation sont financées par les produits tirés des frais de service, auxquels s'ajoute un crédit parlementaire du gouvernement du Canada.

En septembre 2008, la Corporation, de même qu'un certain nombre d'autres sociétés d'État, a fait l'objet d'une instruction (C.P. 2008-1598) en application de l'article 89 de la *LGFP*, intitulée *Décret d'instruction pour les sociétés d'État mères impliquées dans des prêts commerciaux à prendre en considération l'intégrité personnelle de ceux à qui ils prêtent ou offrent des avantages en accord avec la politique du gouvernement pour améliorer la responsabilité et l'intégrité des institutions fédérales*. La Corporation a mis en œuvre l'instruction, entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2010 et s'y conforme depuis cette date.

En janvier 2026, la Corporation a fait l'objet d'une instruction (C.P. 2026-0005), conformément à l'article 89 de la Loi sur la gestion des finances publiques, lui enjoignant d'harmoniser ses politiques, ses lignes directrices et ses pratiques avec le Cadre stratégique d'approvisionnement "Acheter canadien", ainsi qu'avec les instruments de politique pris en vertu de l'article 6 de ce cadre, tel que modifié de temps à autre, d'une manière conforme à son mandat, et de rendre compte de la mise en œuvre de cette directive dans le prochain plan d'entreprise de la Corporation. La Corporation achève actuellement son analyse juridique des répercussions de la directive et prend des mesures pour aligner ses pratiques commerciales sur cette politique, conformément à ses pouvoirs législatifs et à son cadre de gouvernance.

La Corporation n'est pas assujettie aux dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

2. NORMES DE PRÉSENTATION

(a) Conformité aux normes comptables IFRS

Les présents états financiers intermédiaires condensés ont été préparés conformément à la Directive du Conseil du Trésor du Canada sur les normes comptables : GC 5200 Rapports financiers trimestriels des sociétés d'État, basée sur les normes comptables IFRS publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB), adoptées dans les états financiers annuels audités de la Corporation au 31 mars 2026 et pour l'exercice clos à cette date. Ces états financiers intermédiaires condensés ne comprennent pas toute l'information requise pour les états financiers complets de l'exercice et doivent être lus conjointement avec le rapport annuel et les états financiers audités de la Corporation pour l'exercice clos le 31 mars 2026.

Au cours de la période, la Corporation a choisi d'adopter par anticipation IFRS 18, Présentation et informations à fournir dans les états financiers, qui remplace IAS 1, Présentation des états financiers. L'adoption d'IFRS 18 n'a pas eu d'incidence significative sur la situation financière, les résultats d'exploitation ou les flux de trésorerie de la Corporation, mais a entraîné certains changements dans la présentation et les informations fournies relativement à l'information financière.

(b) Base d'évaluation

Les états financiers sont préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception des postes qui suivent tel que permis par les IFRS et dans la mesure où ils sont importants :

- Les passifs liés aux avantages du personnel accumulés relatifs aux régimes d'avantages postérieurs à l'emploi et aux autres avantages à long terme, qui sont comptabilisés à la valeur actuelle des obligations au titre des prestations définies.

(c) Établissement d'estimations et exercice du jugement

La préparation des états financiers conformément aux IFRS exige que la direction exerce son jugement, établisse des estimations et formule des hypothèses qui ont une incidence sur les conventions comptables, sur les montants des actifs et des passifs déclarés, sur l'information à fournir sur les actifs éventuels et les passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits et charges déclarés au cours de l'exercice. Les résultats réels peuvent différer de façon notable de ces estimations pouvant avoir un impact significatif sur les montants s'y reliant dans les états financiers.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes font l'objet d'un examen approfondi de façon régulière, en date des états financiers. Tout changement aux estimations est comptabilisé dans les états financiers pour la période où il est constaté et pour les périodes futures si celles-ci sont également visées.

Pour la Corporation, les sources principales d'incertitudes relatives aux estimations au cours de la période de référence qui peuvent présenter un risque important d'entraîner un ajustement significatif de la valeur comptable des actifs et des passifs concernent la mesure des pertes de crédit attendues pour ses créances et ses produits non facturés, la détermination de la durée d'utilité des immobilisations corporelles, la détermination des obligations de prestation non remplies (ou remplies partiellement), la détermination si un passif éventuel doit être divulgué ou si une provision pour les frais de remédiation des contrats ou d'autres passifs liés aux contrats doivent être comptabilisés et l'affectation des charges pour administrer l'APPD.

Les jugements critiques portés par la direction lors de l'application des conventions comptables de la Corporation qui ont eu l'incidence la plus importante sur les montants comptabilisés dans les états financiers concernant la détermination du montant et du calendrier de comptabilisation des produits et des charges connexes, la comptabilisation des transactions de recouvrement des coûts, l'affectation des charges indirectes liées à l'administration de l'APPD, l'évaluation pour déterminer s'il y a eu des changements importants dans les risques de crédit qui peuvent avoir une incidence importante sur les pertes de crédit attendues sur les créances et produits non facturés, la détermination des actifs au titre de droits d'utilisation et les obligations locatives et la détermination si un élément est comptabilisé dans les états financiers comme une provision ou s'il est divulgué comme passif éventuel.

(d) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

La monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation de la Corporation sont le dollar canadien.

3. INFORMATIONS SIGNIFICATIVES SUR LES MÉTHODES COMPTABLES

Les informations significatives sur les méthodes comptables appliquées dans la préparation des présents états financiers intermédiaires condensés sont conformes à celles décrites dans les états financiers annuels audités de la Corporation pour l'exercice clos le 31 mars 2026.

4. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

Les soldes de la trésorerie et des équivalents de trésorerie par devise se présentent comme suit:

	30 juin 2026		31 mars 2026	
	Monnaie originale	Dollars canadiens	Monnaie originale	Dollars canadiens
Dollars canadiens	1 556 916	1 556 916 \$	1 052 741	1 052 741 \$
Dollars américains	86 036	122 258	133 511	186 101
Euros	4 807	7 796	5 653	9 086
		1 686 970 \$		1 247 928 \$

i) Trésorerie et dépôts à préavis

Les soldes de trésorerie et dépôts à préavis comprennent les avances reçues de la part des acheteurs étrangers et d'autres parties et qui n'ont pas encore été versées aux exportateurs canadiens, ainsi que, le cas échéant, les montants retenus des exportateurs canadiens devant être versés à des dates ultérieures conformément aux modalités des contrats. De plus, se reporter à la note 12 pour consulter la description de la marge de crédit renouvelable de la Corporation.

ii) Liquidités soumises à restrictions

- a. Les liquidités soumises à restrictions correspondent aux fonds détenus par la CCC dans des comptes bancaires distincts au profit d'acheteurs étrangers, dans le cadre d'accords conclus avec ces derniers. Ces fonds ne peuvent être utilisés que pour régler les paiements liés aux projets, conformément aux accords applicables. La direction de la CCC a déterminé que les liquidités soumises à restrictions détenues pour le compte des acheteurs étrangers sont sous le contrôle de la CCC, car elle a la capacité d'en diriger l'utilisation et assume les risques et avantages associés. En conséquence, ces montants sont comptabilisés dans l'état de la situation financière, avec un passif correspondant au titre des avances reflétant l'obligation de les restituer.
- b. De plus, au 30 juin 2026, dans le cadre d'un accord conclu avec un acheteur étranger, la CCC détenait des liquidités de 70,0 millions de dollars (62,9 millions de dollars au 31 mars 2026) dans un compte bancaire distinct au profit de cet acheteur étranger. La Corporation a jugé que, bien qu'elle ait certaines responsabilités contractuelles quant à l'administration de ce compte bancaire, elle n'a pas le contrôle des avantages économiques futurs liés à cette trésorerie. Par conséquent, la Corporation n'a pas comptabilisé cette trésorerie comme un actif de la Corporation et n'a pas non plus comptabilisé de montant d'avance correspondant dans les passifs. De plus, la Corporation ne comptabilise aucun produit d'intérêts sur ce solde de trésorerie. Ce contrat a été résilié en février 2026.

et les fonds seront restitués à l'acheteur étranger conformément aux obligations contractuelles.

5. CRÉANCES

Les créances comprennent les montants dus à la Corporation pour les frais de service facturés et non encore recouvrés, les montants dus par les acheteurs étrangers relativement à des montants déjà versés aux exportateurs canadiens et d'autres montants provenant principalement d'organismes gouvernementaux canadiens. Ces montants sont basés sur des conditions normales en commerce international et ne portent habituellement pas intérêt.

Les créances de la Corporation sont constituées de :

	30 juin 2026	31 mars 2026
Créances	22 399 \$	20 868 \$
Produits à recevoir	16 452	2 126
	38 851 \$	22 994 \$

Les créances de la Corporation sont libellées dans les monnaies suivantes :

	30 juin 2026		31 mars 2026	
	Monnaie originale	Dollars canadiens	Monnaie originale	Dollars canadiens
Dollars canadiens	30 186	30 186 \$	11 748	11 748 \$
Dollars américains	6 099	8 665	8 068	11 246
		38 851 \$		22 994 \$

Les risques de crédit et de marché liés aux créances sont divulgués à la note 12.

6. AUTRES ACTIFS

Les autres actifs de la Corporation comprennent :

	30 juin 2026	31 mars 2026
Charges payées d'avance	1 316 \$	657 \$
Produits non facturés	1 095	1 082
	2 411 \$	1 739 \$

7. CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

Les créditeurs et charges à payer comprennent les montants dus liés aux charges d'exploitation et frais d'administration de la Corporation, les montants payables aux exportateurs canadiens

provenant des sommes perçues des acheteurs étrangers ainsi que d'autres montants divers dus. Ces montants sont exigibles selon les conditions normales de commerce.

Les créiteurs et charges à payer de la Corporation sont constitués de :

	30 juin 2026	31 mars 2026
Créditeurs	167 208 \$	55 576 \$
Charges à payer	4 009	4 515
	171 217 \$	60 091 \$

Les créiteurs et charges à payer de la Corporation sont libellés dans les monnaies suivantes :

	30 juin 2026		31 mars 2026	
	Monnaie originale	Dollars canadiens	Monnaie originale	Dollars canadiens
Dollars canadiens	160 637	160 637 \$	43 363	43 363 \$
Dollars américains	7 233	10 277	11 256	16 496
Euros	187	303	144	232
		171 217 \$		60 091 \$

Les risques de marché et de liquidité liés aux créiteurs et charges à payer sont divulgués à la note 12.

8. PRODUITS DIFFÉRÉS

Le tableau suivant présente le rapprochement des produits différés de la Corporation :

	30 juin 2026	31 mars 2026
Solde au début de l'exercice	7 621 \$	3 762 \$
Plus: Produits différés supplémentaires	1 590	7 932
Moins: Montants des frais de service comptabilisés	(1 715)	(4 116)
Impact du montant net des produits non facturés et différés provenant d'un même contrat	(327)	43
Solde à la fin de l'exercice	7 169 \$	7 621 \$

9. FINANCEMENT PUBLIC DIFFÉRÉ

Un crédit parlementaire de 13,8 millions de dollars a été autorisé pour l'exercice 2026-2027. Ce financement est fourni par le biais d'Affaires mondiales Canada et doit être utilisé exclusivement pour soutenir l'administration de l'APPD.

Le tableau suivant présente le rapprochement du financement public différé de la Corporation :

	30 Juin 2026	31 Mars 2026
Solde au début de l'exercice	- \$	- \$
Plus: Financement du gouvernement du Canada	13 772	13 796
Moins: Financement public comptabilisé comme produit	(3 667)	(13 796)
Solde à la fin de l'exercice	10 105 \$	- \$

10. OBLIGATIONS LOCATIVES

Les activités de location de la Corporation sont reliées à ses bureaux.

Le tableau suivant présente le rapprochement des obligations locatives de la Corporation :

	30 juin 2026	31 mars 2026
Solde au début de l'exercice	4 300 \$	4 592 \$
Charge d'intérêts	47	202
Paiements de loyers	(122)	(494)
Solde à la fin de l'exercice	4 225 \$	4 300 \$

Les charges d'intérêts liées aux obligations locatives sont incluses dans les charges financières. Les charges d'exploitation et frais d'administration de la Corporation comprennent 143 \$ (560 \$ au 31 mars 2026) au titre de paiements de loyers variables non pris en compte dans l'évaluation des obligations locatives. Pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2026, il n'y a pas eu de charges importantes liées aux contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur et aux contrats de location à court terme pour lesquels l'exemption relative à la comptabilisation a été appliquée.

11. GESTION DU CAPITAL

Pour la préparation des présents états financiers intermédiaires condensés, l'objectif, la définition et les stratégies clés de la Corporation à l'égard du capital sont conformes à ceux décrits dans les états financiers annuels audités de la Corporation pour l'exercice clos le 31 mars 2026.

La Corporation n'est pas sujette à des exigences externes en matière de capital.

Le 3 juin 2026, le Conseil d'administration de la Corporation a approuvé l'émission d'un dividende de 10,0 millions de dollars (2025 – 10,0 millions de dollars) payable à son actionnaire.

La répartition des capitaux propres de la Corporation était la suivante :

	30 juin 2026	31 mars 2026
Capital d'apport	10 000 \$	10 000 \$
Bénéfices non répartis	69 363	69 708
	79 363 \$	79 708 \$

12. GESTION DU RISQUE ET INSTRUMENTS FINANCIERS

Tel que décrit dans le rapport annuel et les états financiers audités de la Corporation pour l'exercice clos le 31 mars 2026, les instruments financiers que détient la Corporation l'exposent au risque de crédit, au risque de marché et au risque de liquidité.

La section qui suit décrit les risques les plus importants associés aux instruments financiers de la Corporation et la façon dont celle-ci gère son exposition aux risques.

(a) Risque de crédit

Il s'agit du risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Ce risque est principalement associé à la trésorerie et équivalents de trésorerie, aux créances et aux produits non facturés qui comprennent les frais de service dus à la Corporation. La valeur comptable des actifs financiers figurant dans les états financiers représente l'exposition maximale au risque de crédit.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La Corporation investit ses fonds excédentaires pour toucher des produits financiers en vue de maintenir le principal et de fournir suffisamment de liquidités pour répondre à ses besoins de trésorerie. Au cours de l'exercice, la Corporation réduit au minimum son exposition au risque de crédit découlant du placement de la trésorerie et équivalents de trésorerie en respectant sa politique en matière de placement, laquelle spécifie des mécanismes de placement approuvés par le Conseil d'administration et des limites de portefeuille. Selon la politique en matière de placement, la Corporation est autorisée à investir des fonds de trésorerie et équivalents de trésorerie dans des dépôts à vue et des placements temporaires très liquides qu'elle effectue auprès d'une banque à charte canadienne. Les placements doivent maintenir les cotes de crédit aux seuils, ou au-dessus des seuils, définis par au moins deux des agences énumérées ci-dessous:

- Cote de Moody's : P1
- Cote de Standard and Poor's (S&P) : A1
- Cote de Dominion Bond Rating Service (DBRS) : R1 (faible)

Créances

La Corporation a un risque de crédit lié aux créances qui comprend les produits tirés des frais de service ainsi que d'autres montants dus à la Corporation. Les autres montants comprennent les situations où la Corporation, à la demande des exportateurs canadiens, peut accepter de payer

les factures liées à l'APPD ou non liées à l'APPD avant de recevoir les fonds du département de la Guerre des États-Unis ou d'autres acheteurs étrangers.

Étant donné que l'acheteur étranger assujetti à l'APPD bénéficie d'une cote de crédit AAA par des agences d'évaluation du crédit reconnues, l'exposition au risque de crédit est ramenée à un niveau acceptable. En ce qui concerne les acheteurs étrangers qui ne sont pas assujettis à l'APPD, la Corporation évalue le risque de crédit pour s'assurer qu'il est également ramené à un niveau acceptable.

Au 30 juin 2026, 78 % (53 % au 31 mars 2026) des créances de la Corporation provenaient de contreparties ayant une cote de crédit AAA.

La Corporation a comptabilisé une provision pour pertes de crédit attendues d'un montant nul (nul au 31 mars 2026) pour frais de créances irrécouvrables reliés à des créances à recevoir des acheteurs étrangers et autres entités découlant des contrats conclus avec des clients. Il n'y a eu aucun changement dans les techniques d'estimation ni dans les hypothèses importantes utilisées au cours de la période considérée.

L'exposition maximale au risque de crédit pour les créances par région géographique se répartit comme suit :

	30 juin 2026	31 mars 2026
Canada	30 476 \$	12 087 \$
États-Unis	7 776	8 028
Asie *	366	355
Europe	233	1 704
Amérique du Sud	-	820
	38 851 \$	22 994 \$

* Inclut le Moyen-Orient

Les créances sont considérées comme étant en souffrance quand le payeur n'a pas versé la somme due avant la date d'échéance prévue par le contrat. Le classement chronologique des créances en souffrance de la Corporation était le suivant :

	30 juin 2026	31 mars 2026
< 30 jours	172 \$	8 191 \$
> 30 jours et < 180 jours	9 908	1 946
> 180 jours	561	2 936
	10 641 \$	13 073 \$

Toutes les créances en souffrance sont considérées comme entièrement recouvrables au 30 juin 2026. Il est normal que la Corporation subisse des retards dans le recouvrement de certaines créances en raison de l'environnement étranger dans lequel elle opère.

(b) Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché. Il comprend trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et d'autres risques de prix. La Corporation n'est pas exposée à un risque de taux d'intérêt ou à d'autres risques de prix significatifs. Cependant, tel que décrit ci-dessous, elle est exposée au risque de change.

Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours des monnaies étrangères. La Corporation est exposée au risque de change sur ses créances et ses créditeurs libellés en monnaies étrangères en raison de la différence temporelle entre leur comptabilisation initiale et l'encaissement ou le versement réel du montant correspondant. Afin de gérer le risque de change, les contrats avec des acheteurs étrangers et les contrats réciproques avec des exportateurs canadiens sont ordinairement conclus dans la même monnaie. Dans certains cas où le paiement entre les parties est effectué en monnaie différente, la Corporation peut conclure des contrats de change à terme. En général, la Corporation a recours à ces techniques pour transférer le risque de change à l'exportateur canadien.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. L'exposition de la Corporation à ce risque vient du fait qu'elle investit des fonds de trésorerie et équivalents de trésorerie. La Corporation réduit au minimum les risques associés aux fluctuations des taux d'intérêt en investissant dans des dépôts à vue et des placements temporaires très liquides qu'elle effectue auprès d'une banque à charte réputée. La Corporation n'est exposée à aucun risque de taux d'intérêt significatif.

(c) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers qui sont à régler par la remise de trésorerie ou d'un autre actif financier.

La Corporation réduit au minimum le risque de liquidité en respectant sa politique en matière de placement, laquelle prévoit des mécanismes de placement des fonds de trésorerie et équivalents de trésorerie dans des dépôts à vue et des placements temporaires très liquides qu'elle effectue auprès d'une institution financière canadienne afin de répondre à ses obligations financières en temps opportun.

Une demande d'indemnisation potentielle suite à un manquement sur ses contrats résiduels pourrait créer un risque de liquidité pour la Corporation. Afin d'atténuer ce risque, la Corporation dispose d'un recours contractuel, découlant, à tous les égards importants, des obligations

prévues dans les contrats réciproques avec les exportateurs canadiens de même valeur que les contrats de maître d'œuvre. En outre, la Corporation reçoit une indemnité de la part de l'exportateur pour tout coût supplémentaire engagé en concluant des contrats réciproques. Pour atténuer davantage son exposition au risque de liquidité global suite à des manquements contractuels, la Corporation peut aussi exiger que les exportateurs canadiens fournissent des garanties commerciales, y compris des retenues de garantie, des garanties bancaires, des cautions, des cautions de la société mère, des cessions d'indemnités d'assurance, des privilèges sur biens, des garanties personnelles et des espèces des actionnaires placées en fiducie auprès de la Corporation.

Dans le cours normal de ses activités, la direction évalue la probabilité de tout passif éventuel. Les passifs éventuels relatifs à certains problèmes contractuels non résolus sont divulgués à la note 17 (b).

Aux termes des modalités des contrats, autres que ceux liés à l'APPD, les paiements aux exportateurs canadiens ne sont généralement pas faits avant la réception du paiement provenant des acheteurs étrangers et de ce fait n'exposent pas la Corporation à un risque de liquidité.

La Loi sur la CCC permet à la Corporation d'emprunter auprès du Trésor ou de conclure d'autres ententes de crédit ou des indemnités avec d'autres sources pour un montant ne dépassant pas 90,0 millions de dollars.

La Corporation a une marge de crédit renouvelable lui donnant accès à des fonds de l'ordre de 40,0 millions de dollars canadiens (40,0 millions de dollars au 31 mars 2026) ou l'équivalent en dollars américains. La marge de crédit est utilisée exclusivement pour les besoins en fonds de roulement de la Corporation afin de faciliter les paiements aux exportateurs canadiens dans le cadre du secteur d'activité visé par l'APPD.

Selon les modalités contractuelles pour le secteur d'activité visé par l'APPD, la Corporation s'engage à verser des paiements aux exportateurs canadiens dans les trente jours, pour la plupart des contrats. En ce qui concerne les contrats d'affaires internationales, la Corporation s'engage à effectuer les paiements dans les deux à cinq jours ouvrables suivant la réception des paiements de la part de l'acheteur étranger. Il arrive parfois que le recouvrement des montants auprès de l'acheteur étranger dans le cadre des contrats découlant de l'APPD prenne plus de 30 jours. Par conséquent, la Corporation peut à l'occasion utiliser la marge de crédit dans le cours normal de ses activités. L'endettement dans le cadre de cette entente est non sécurisé, et ce mécanisme de crédit vient à échéance le 31 décembre 2026 sous réserve d'une prolongation par la ministre des Finances ou de l'approbation d'un plan d'entreprise. Au 30 juin 2026, le montant prélevé sur cette marge de crédit était nul (nul au 31 mars 2026).

Créditeurs et charges à payer

Les créditeurs et charges à payer sont exigibles selon les conditions normales de commerce. Le profil d'échéance des créditeurs et charges à payer de la Corporation était le suivant :

	30 juin 2026	31 mars 2026
< 1 an	171 217 \$	60 091 \$
	171 217 \$	60 091 \$

13. PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES TIRÉS DE CONTRATS CONCLUS AVEC DES CLIENTS

(a) Ventilation des produits de frais de service

Les produits de frais de service gagnés par la Corporation proviennent des secteurs d'activité suivants :

	Pour les trois mois terminés le	
	30 juin 2026	30 juin 2025
Affaires internationales	2 093 \$	896 \$
Programmes de loterie	258	214
	2 351 \$	1 110 \$
Initiatives du gouvernement du Canada	1 837	1 085
	4 188 \$	2 195 \$

(b) Obligations de prestation non remplies (ou remplies partiellement)

Les obligations de prestation non remplies, ou remplies partiellement, sont principalement attribuables aux services qui n'ont pas encore été fournis par la Corporation pour la durée résiduelle du contrat. Le tableau suivant présente les prix de transaction estimatifs attribués aux obligations de prestation de la Corporation non remplies (ou remplies partiellement) devant être remplies dans le futur ainsi que le calendrier prévu de la comptabilisation des produits au 30 juin 2026. Les montants réels peuvent différer de ces estimations en raison de divers facteurs, notamment la nature imprévisible du comportement des clients, la réglementation du secteur et le contexte économique et politique dans lequel la Corporation exerce ses activités.

	30 juin 2026
< 1 an	15 975 \$
> 1 an	44 360
	60 335 \$

Les montants ci-dessus n'incluent pas les contreparties variables qui ne peuvent être estimées de façon fiable.

14. AUTRES PRODUITS

La Corporation gagne d'autres produits de diverses sources qui ne proviennent généralement pas d'activités commerciales internationales. Le tableau ci-dessous illustre les sources des autres produits :

	Pour les trois mois terminés le	
	30 juin 2026	30 juin 2025
Revenus d'escompte	24 \$	25 \$
Produits divers	16	171
	40 \$	196 \$

15. CHARGES D'EXPLOITATION ET FRAIS D'ADMINISTRATION

Les charges d'exploitation et frais d'administration comprennent :

	Pour les trois mois terminés le	
	30 juin 2026	30 juin 2025
Rémunération du personnel et charges connexes	5 920 \$	5 828 \$
Services de gestion des contrats SPAC	746	650
Consultants	563	533
Frais de déplacement et accueil	453	380
Logiciels, matériel informatique et soutien	329	294
Amortissement	261	264
Loyer et frais connexes	186	205
Communications	105	102
Autres charges	69	66
Total frais d'exploitation et d'administration	8 632 \$	8 322 \$

16. OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

La Corporation est liée, pour ce qui est de la propriété commune, à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. Elle participe à des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités selon les mêmes modalités qui s'appliquent aux parties non liées et par conséquent, ces opérations se rapprochent de leur juste valeur.

17. ÉVENTUALITÉS

(a) Garanties

La valeur résiduelle des obligations de performance des exportateurs canadiens pour lesquelles la Corporation, au nom du gouvernement du Canada, a garanti le rendement aux acheteurs

étrangers en date du 30 juin 2026 s'élevait à 10,9 milliards de dollars (10,0 milliards de dollars en date du 31 mars 2026).

Afin de gérer son risque de rendement sur ses livrables en cours, la Corporation peut exercer un recours sur une base contractuelle contre des exportateurs canadiens découlant, à tous les égards importants, des livrables prévus de même valeur dans les contrats. Les garanties promises par les exportateurs canadiens servent à atténuer le risque de contrepartie sur les livrables garantis par la Corporation dans l'éventualité de réclamations contre la Corporation suite à un manquement au cas où des exportateurs canadiens ne parviennent pas à remplir les modalités de leurs contrats. Les types de garanties que la Corporation peut exiger que l'exportateur canadien fournisse sont diverses garanties commerciales, y compris des retenues de garantie, des garanties bancaires, des cautions, des cautions de la société mère, des cessions d'indemnités d'assurance, des privilèges sur biens, des garanties personnelles et des espèces des actionnaires placées en fiducie auprès de la Corporation.

En date du 30 juin 2026, les garanties commerciales mises en gage à la Corporation par les exportateurs canadiens dans le cas improbable d'un manquement contractuel, étaient sous forme de cautions de sociétés mères totalisant 4,3 milliards de dollars (cautions de sociétés mères totalisant 4,4 milliards de dollars en date du 31 mars 2026). Ces montants se rapprochent de leurs justes valeurs.

(b) Autres passifs éventuels

Dans le cours normal de ses activités, la direction évalue la probabilité de tout passif éventuel. Au 30 juin 2026, la Corporation avait certains problèmes contractuels non résolus qui sont activement gérés en vue de leur résolution. Toute incidence financière sur la Corporation, y compris la possibilité de dépenses de remédiation des contrats dans le futur, ne peut être raisonnablement estimée pour le moment.